

Titre	Rapport de la quatrième réunion du Groupe de travail sur les aspects financiers de l'adoption internationale (décembre 2024)
Document	Doc. préél. No 7B de décembre 2024
Auteur	Co-Présidents du Groupe de travail sur les aspects financiers de l'adoption internationale (Groupe)
Point de l'ordre du jour	Point III.1.g
Mandat(s)	C&D No 33 du CAGP de 2024 C&D No 25 du CAGP de 2023
Objectif	Présenter un rapport sur la quatrième réunion du Groupe de travail
Mesure à prendre	Pour décision <input checked="" type="checkbox"/> Pour approbation <input type="checkbox"/> Pour information <input type="checkbox"/> Pour action / achèvement <input type="checkbox"/> Pour information <input checked="" type="checkbox"/>
Annexes	Annexe I : Aide-mémoire de la quatrième réunion du Groupe de travail (décembre 2024) Annexe II : Liste des participants à la quatrième réunion du Groupe de travail (<i>en anglais uniquement</i>)
Document(s) connexe(s)	S.O.

Table des matières

I.	Introduction	2
II.	Propositions soumises au CAGP	2
	Annexe I.....	3
	Annexe II.....	6

Rapport de la quatrième réunion du Groupe de travail sur les aspects financiers de l'adoption internationale (décembre 2024)

I. Introduction

- 1 Du 3 au 6 décembre 2024, le Groupe de travail sur les aspects financiers de l'adoption internationale s'est réuni pour la quatrième fois. La réunion s'est tenue en personne, avec la possibilité d'y participer à distance, et a rassemblé 39 délégués et autres experts, représentant 16 Membres de la HCCH, trois Parties contractantes non membres et trois Observateurs, ainsi que des membres du Bureau Permanent (BP) de la HCCH. La liste complète des participants figure à l'annexe II.
- 2 Cette quatrième réunion a été convoquée conformément à la Conclusion et Décision (C&D) No 33 du Conseil sur les affaires générales et la politique (CAGP) de mars 2024, qui se lit comme suit :

« Le CAGP a pris acte des aide-mémoires de la Présidente concernant les première et deuxième réunions du Groupe de travail sur les aspects financiers de l'adoption internationale, et s'est félicité des progrès réalisés par le Groupe. Afin de poursuivre les travaux, le CAGP a invité le BP à organiser au minimum deux réunions supplémentaires en amont du CAGP de 2025 et à conduire des travaux intersessions si nécessaire. Dans la mesure du possible, il convient que l'une des réunions du Groupe de travail se tienne en personne et que les travaux intersessions se déroulent en ligne. »
- 3 Le Groupe de travail a exprimé sa gratitude envers l'Autorité centrale d'Italie pour sa contribution financière volontaire. Celle-ci a permis aux représentants des États d'origine de participer en personne à la réunion, facilitant ainsi la tenue d'une réunion en personne.
- 4 L'aide-mémoire des co-Présidents du Groupe de travail en annexe I donne un aperçu des principaux points de discussion abordés lors de cette quatrième réunion dudit Groupe.

II. Propositions soumises au CAGP

- 5 Le BP invite le CAGP à prendre acte de l'aide-mémoire figurant à l'annexe I du présent document, préparé par les co-Présidents sur la base des délibérations intervenues lors de la quatrième réunion, et propose les C&D suivantes à l'attention du CAGP :

Le CAGP prend acte de l'aide-mémoire des co-Présidents pour les troisième et quatrième réunions du Groupe de travail, et se félicite des progrès réalisés par celui-ci. Afin que le Groupe de travail puisse poursuivre ses travaux, le CAGP invite le BP à apporter les révisions nécessaires à la Note sur les aspects financiers, à la Feuille de route, au Répertoire, au Tableau sur les coûts et à la Fiche de synthèse 3 de la Boîte à outils, au besoin avec l'aide du comité de rédaction du Groupe de travail et, le cas échéant, à convoquer au moins une autre réunion en ligne avant la réunion du CAGP de 2026.

Annexe I

Aide-mémoire de la quatrième réunion du Groupe de travail sur les aspects financiers de l'adoption internationale (décembre 2024)

Préparé par Mme Irene Fagayan et M. Antonio Ferrandis Torres, co-Présidents du Groupe de travail

I. Observations générales

- 1 Le Groupe de travail a rappelé les termes de son mandat, à savoir :
 - faire le point sur les pratiques actuelles ;
 - identifier d'éventuelles approches coordonnées, ciblées et pratiques et établir un ordre de priorité, étant entendu que l'objectif serait d'élever les normes en se fondant sur les Guides de bonnes pratiques de la HCCH (GBP) et la Note sur les aspects financiers de l'adoption internationale comme point de départ.
- 2 Reconnaissant que l'adoption est un processus qui accompagne les adoptés tout au long de leur vie, le Groupe de travail a souligné, conformément aux articles 9(c) et 30 de la Convention Adoption de 1993, l'importance d'intégrer dans ses travaux une réflexion sur les coûts associés au soutien post-adoption et à la recherche des origines.
- 3 Dès le début de ses travaux, le Groupe de travail a reconnu les risques directs et indirects liés aux aspects financiers de l'adoption internationale, qui peuvent créer une situation de dépendance et de concurrence entre les États, les organismes agréés en matière d'adoption (OAA) et les futurs parents adoptifs (FPA).
- 4 Le Groupe de travail a rappelé que les paiements effectués dans le cadre de la procédure d'adoption ne devraient en aucun cas renforcer l'institutionnalisation des enfants, encourager leur séparation d'avec leur famille d'origine ou privilégier l'adoption internationale au détriment d'autres mesures visant à maintenir l'enfant dans son propre environnement. De même, le Groupe de travail a réitéré que les contributions, dons et projets de coopération (CDPC) ne doivent pas encourager les adoptions internationales, influencer les décisions ou créer une situation de concurrence entre les États.

II. Note sur les aspects financiers de l'adoption internationale

- 5 Le Groupe de travail a examiné le format actuel de la Note et a proposé une nouvelle structure visant à en simplifier l'utilisation et à mieux refléter la situation actuelle de l'adoption internationale.
- 6 En dépit de la situation actuelle de l'adoption internationale, compte tenu de la réduction drastique du nombre d'adoptions internationales et des progrès réalisés dans la mise en œuvre de la Convention de 1993, le Groupe de travail admet qu'il est encore nécessaire de faire référence dans la Note à des pratiques observées par le passé en vue de prévenir de tels abus à l'avenir et pour illustrer dans le même temps les progrès accomplis dans ce domaine.
- 7 Le Groupe de travail est convenu de mettre davantage l'accent sur l'importance de la transparence et du caractère raisonnable, en soulignant leur rôle central dans la Note.
- 8 Les discussions du Groupe de travail se sont concentrées sur le chapitre relatif aux CDPC. Lors d'un tour de table, chaque représentant d'État présent a présenté les pratiques en vigueur dans

leur ressort juridique, qui ont montré des différences tant au niveau politique qu'au niveau des pratiques.

- 9 Le Groupe de travail a jugé nécessaire de clarifier la notion de « frais de prise en charge » dans le contexte de l'adoption. Une nouvelle définition a été proposée dans la Note, disposant que ces paiements ne peuvent être considérés comme des coûts que s'ils sont exigés par l'État, s'ils sont obligatoires, fixes, calculés pour un enfant spécifique, raisonnables par rapport au coût de la vie dans l'État, et calculés depuis le moment de l'apparement jusqu'à la remise de l'enfant aux parents. À défaut, ces paiements devraient être considérés comme une contribution.
- 10 En ce qui concerne les trois perspectives sur les CDPC exposées dans le GBP No 2, la Note de 2014 et la Fiche de synthèse No 3 de la Boîte à outils, le Groupe de travail a décidé de désigner ces pratiques comme suit : « Aucune contribution, aucun don et / ou aucun projet de coopération dans le cadre de l'adoption » et « Les contributions, les dons et / ou les projets de coopération peuvent être autorisés par un État, si des garanties adéquates sont respectées ».
- 11 Le Groupe de travail a accepté de réviser le texte de la Note à la lumière des discussions et d'inviter les États à fournir davantage d'exemples. En outre, les États seraient priés de fournir la source de ces nouveaux exemples, ainsi que de tout exemple soumis auparavant. Il a également été convenu que les États pourraient formuler des commentaires sur le projet de Note qui a été distribué lors de la réunion du Groupe de travail.
- 12 Une fois la Note finalisée, la Fiche de synthèse No 3 de la Boîte à outils sera révisée afin de refléter les modifications apportées.

III. Feuille de route de coopération entre les États en vue de séparer les CDPC de l'adoption internationale

- 13 Le Groupe de travail a reconnu l'importance de la Feuille de route élaborée par les experts du Canada et du Viet Nam, qui fournit aux États un processus complet et structuré étape par étape, de transition pour parvenir à l'élimination des CDPC.
- 14 Le Groupe de travail a accepté d'adapter la Feuille de route à la nouvelle formulation et structure de la Note et d'y ajouter des informations supplémentaires sur la Feuille de route.

IV. Tableau sur les coûts

- 15 Le Groupe de travail a salué les modifications apportées au Tableau sur les coûts, notamment pour répondre aux spécificités des États fédéraux et des États dotés de plusieurs OAA, ainsi que l'intégration de nouveaux concepts tels que la préparation des enfants à l'adoption et les coûts post-adoption.
- 16 Le Groupe de travail a estimé que si le Tableau était complété par le plus grand nombre d'États possible, la transparence et le caractère raisonnable des coûts s'en trouveraient accrus et les pratiques douteuses qui ont eu cours dans le passé seraient évitées.
- 17 Dans une prochaine étape, les commentaires reçus lors de la quatrième réunion du Groupe de travail (par ex., concernant les frais de traduction, les honoraires pour les conseils médicaux, la colonne des commentaires, les honoraires des OAA pour les frais généraux) seront incorporés dans le Tableau.

V. Répertoire d'études et autres sources

- 18 Le Groupe de travail est convenu de la valeur et de l'utilité de la proposition visant à créer un *Répertoire d'études et autres sources sur les aspects financiers de l'adoption internationale*, qui serait publié sur le site web de la HCCH. Il est également convenu que ce Répertoire devrait être actualisé annuellement à l'initiative du BP dans le cadre de ses communications annuelles avec les Autorités centrales. Tout Membre de la HCCH peut prendre contact avec le BP s'il estime qu'un document ne satisfait pas aux critères définis au paragraphe 19 ci-après.
- 19 Le Groupe de travail est convenu que les documents à inclure dans le Répertoire devraient être soumis par les Membres de la HCCH, les Parties contractantes à la Convention Adoption de 1993 ou les Observateurs de la HCCH. Ces documents devraient traiter, en tout ou en partie, des aspects financiers de l'adoption internationale et émaner d'autorités publiques, de comités indépendants, d'organisations intergouvernementales ou non gouvernementales, ou encore d'universitaires. Lorsque cela est possible, les auteurs de ces documents devraient fournir un résumé dans l'une des langues officielles de la HCCH.

VI. Modèle d'enquête pour les parents adoptifs

- 20 Le Modèle d'enquête publié en 2012, bien qu'il n'ait pas été largement utilisé dans sa forme actuelle, a néanmoins servi de source d'inspiration pour l'élaboration d'autres types d'enquêtes, de questionnaires ou de lignes directrices en matière d'audits économiques.
- 21 Le Groupe de travail est convenu que l'utilisation d'outils visant à promouvoir ou à améliorer la transparence, la prévisibilité et la traçabilité des paiements devrait continuer à être encouragée, sans nécessairement se limiter à ce modèle unique, d'autant plus que les avancées technologiques actuelles permettent désormais de recourir à des outils plus conviviaux.
- 22 Le Groupe de travail a discuté de la possibilité de développer un Modèle d'enquête pour les adoptés, incluant notamment les coûts liés aux services post-adoption. Toutefois, bien que le Groupe de travail reconnaisse que la question représente un coût financier important pour les adoptés, il a été convenu que cette problématique ne relevait pas du cadre de travail de ce Groupe pour une telle enquête.

VII. Liste récapitulative des bonnes pratiques

- 23 Le Groupe de travail a discuté de la nécessité de maintenir la Liste récapitulative des bonnes pratiques, publiée en 2012 avec la Note. Cependant, il a été convenu que, compte tenu de l'existence d'un nouvel outil, la Fiche de synthèse No 3, la conservation d'une Liste récapitulative ne s'avérait pas nécessaire, celle-ci pouvant générer des redondances.

VIII. Prochaines étapes

- 24 Le Groupe de travail est convenu de procéder à la révision du projet de Note, du projet de Tableau sur les coûts, du projet de Feuille de route et du projet de Répertoire pour tenir compte des propositions formulées au cours de la quatrième réunion.

Annexe II

List of participants

Fourth meeting of the Working Group on the Financial Aspects of Intercountry Adoption
(3 - 6 December 2024)



	<i>Representing</i>	<i>Surname</i>	<i>First name</i>	<i>Job Title</i>	<i>Organisation</i>
Members	Australia	Tunks	Brendan	Director, Australian Central Authority	Department of Social Services (DSS)
		Levesque	Candice	Australian Central Authority	Department of Social Services (DSS)
	Belgium	Van den Berghe	Ariane	Director of the Flemish Central Authority for Adoption	Flemish Central Authority for Adoption, <i>Kind en Gezin</i>
	Canada	Goupil	Josée-Anne	Avocate / Counsel	Department of Justice Canada
		Hilo	Heather	Adoption Specialist	Ministry of Children and Family Development - British Columbia
		Hislop	Amy	Acting Deputy Director, Intercountry Adoption Services	Immigration, Refugees and Citizenship Canada (IRCC)
	Cyprus	Psoma	Chrysovalando	Counsel of the Republic	Law Office of the Republic
	Finland	Pärssinen-Hentula	Irene	Manager, Chair of the Finnish Adoption Board	Finnish Adoption Board, Valvira - National
	France	Teyssier d'Orfeuill	Yves	Chef de l'Autorité centrale	Mission de l'Adoption internationale (MAI)
		Choplain	Floriane	Chargée de mission Expertise juridique	Mission de l'Adoption internationale (MAI)
		Dehais	Marion	Chargée de mission pilotage opérateurs et partenariats	Mission de l'Adoption internationale (MAI)
	Italy	Bucci	Daniela	CAI Technical Secretariat Official	Commission for International Adoption

	Menna	Filomena	CAI Technical Secretariat Consultant	Commission for International Adoption
Mauritius	Nujeebhun	Mouksinah	Coordinator, Adoption Unit	Ministry of Gender Equality and Family Welfare
	Pirbacosse	Afzal	Assistant Permanent Secretary	Ministry of Gender Equality and Family Welfare
Mexico	Flores Rico	Maxwel Aurora	Deputy Director for International Child Support and Adoptions	Ministry of Foreign Affairs Mexico
	Reyes Rodriguez	Anabel	Deputy Director of National and International Adoptions	National System for Comprehensive Development of the Family (SNDIF)
Philippines	Ejercito Estrada	Janella Ejercito	Undersecretary	National Authority for Child Care
	Macalintal	Rowena	Assistant Secretary	National Authority for Child Care
	Fagayan	Irene	Social Welfare Officer IV (co-Chair of the Working Group)	National Authority for Child Care
	Madrid	Rodalyn	Social Welfare Officer III	National Authority for Child Care
Portugal	Florência	Castro	Social Service	Social Security Institute
Spain	Ferrandis Torres	Antonio	Head of Intercountry Adoption Service (co-Chair of the Working Group)	Madrid Institute for Minors
Switzerland	Schickel-Küng	Joëlle	Co-cheffe Unité droit international privé	Federal Office of Justice
United States of America	Light	Marisa	Chief, Adoption Oversight Division	U.S. Department of State Office of Children Issues
	Rosalia	Carine	Attorney Adviser	U.S. Department of State, Office of Legal Affairs for Overseas Citizen Services
Viet Nam	Pham	Thi Kim Anh	Deputy Director of the Department of Adoption	Ministry of Justice

		Nguyen	Minh Phuong	Legal Officer of the Department of Adoption	Ministry of Justice
Non Member Contracting Parties	Cabo Verde	Teixeira Almeida	Isolina	President of the Council for Intercountry Adoption	Office of the Prosecutor General Central Department for Cooperation and Comparative Law
		Varela Pina Cardoso	Cátia Morgeana	Psychologist - Member of the Council for Intercountry Adoption	Office of the Prosecutor General, Central Department for Cooperation and Comparative Law
	Côte d'Ivoire	Kokora	Yao Mony	Chargée de l'Adoption Internationale	Autorité centrale adoption Côte d'Ivoire (ACACI), Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant
		Gouin	Guy-Roger	Secrétaire Exécutif	Autorité centrale adoption Côte d'Ivoire (ACACI), Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant
		Kone	Issa	Collaborateur du Directeur du conseil et des affaires juridiques	Autorité centrale adoption Côte d'Ivoire (ACACI), Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant
	Haiti	Guillaume	Andolphe	Juriste – Gestionnaire de Projets	Institut du Bien-être Social et de Recherches (IBESR)
	Togo	Mamanh	Abd-Nafiou	Président	Comité national d'adoption d'enfants au Togo (CNAET)
Observers IGO	UNICEF	Cantwell	Nigel	UNICEF Expert	-
Observers NGO	ICAV	Long	Lynelle	Founding Director	Intercountry Adoptee Voices
		Boer	Bina	ICAV Netherlands Representative	Intercountry Adoptee Voices
	NAC	Hrund Salvarsdóttir	Elísabet	NAC's Chairperson	Nordic Adoption Council

HCCH	Permanent Bureau	Martínez-Mora	Laura	Secretary (Lawyer)	HCCH
		Page	Capucine	Legal Officer	HCCH
		Santos	Eliana	ICATAP Coordinator	HCCH
		Ghasemi	Zarifeh	Intern	HCCH
		Prénas	Mathilde	Senior Administrative Assistant	HCCH
		Hawkins	Stuart	Website / IT Officer	HCCH